

**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 5 février 2026

DATE D’AFFICHAGE : 5 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 23

Votants : 26

L'an deux mille vingt-six, le onze février, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le cinq février deux mille vingt-six, s'est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme. ARENOU, Maire

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

M. BONNEAU, Mme BATHILY, Mme ABLOUH, M. GAILLARD, Mme. BELHADJ-ADDA, Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, M. GOURVENEC, Mme CHARLOT, Mme BOUKANDOURA, M. AZIMI, M. BRENOT, Mme CHATELAIN, Mme RAKOTOMALALA, M. HILALI, M. MARCIN, M. GAYDOUK, M. FOURE, Mme BAUDRY, M. JALLOT, M. FARIGOULE, Mme AZDAD, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Mme CHIARETTO (procuration Mme ARENOU)

M. LIAOUI (procuration Mme ABLOUH)

Mme DUBOIS (procuration Mme. BOUKANDOURA)

Absents

M. BOUCHELLA

M. CAMARA

M. ALIM

Mme KHARJA

Mme LARABI

Mme SIRAS

M. ODIRA

REGLEMENT DES JARDINS FAMILIAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le règlement intérieur des jardins familiaux municipaux de Chanteloup-les-Vignes,

CONSIDERANT le projet de règlement intérieur annexé, ainsi que ses deux annexes,

ENTENDU l'exposé de Madame Sophie CHERGUI, Conseillère déléguée à l'environnement, à la transition écologique et au bien-être animal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DECIDE :

D'APPROUVER le règlement intérieur des jardins familiaux de Chanteloup-les-Vignes tel qu'annexé à la présente délibération ;

D'AUTORISER Madame le Maire, et ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le seize février deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint


François LONGEAULT

